

L'an deux mille vingt et un, le quinze avril
 Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
 Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme
 MOULIN Catherine, Maire,
 Nombre de conseillers en exercice : 11
 Date de convocation : 09/04/2021



Présents : Alain DETOLLE, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN, Régis
 MOREL, Françoise ROMANET, Noémie SERRU,
 Absents : Victoire BEAUJOU, Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Pierre HOEZELLE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités
 territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

- DCM 2021/24: Approbation budget prévisionnel 2021: budget eau et assainissement

Madame le Maire présente le budget eau et assainissement 2021 à l'ensemble des membres du
 conseil municipal, comme résumé ci-dessous :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A 1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	166 655,42	99 657,00
	+	+	+
REPROBATIONS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE		66 998,42
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	166 655,42	166 655,42
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	334 256,73	351 733,11
	+	+	+
REPROBATIONS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT	20 914,78	21 555,48
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	18 117,08	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	373 288,59	373 288,59
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET	539 944,01	539 944,01

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le Budget prévisionnel présenté.

À Faux la Montagne, le 26/04/2021

La Maire

C. MOULIN

